



SOUVENIRS LYONNAIS

De 1496 à 1896 (*)

L'AUTORITÉ commerciale apporte le même empressement à montrer le développement industriel de la cité.

Au XVIII^e siècle, la Chambre de commerce n'a pas d'autonomie et est inféodée au Consulat, véritable défenseur des intérêts commerciaux.

Les expositions de métiers, destinées à prouver la prospérité de la fabrique des soieries et de l'industrie du tirage de l'or, ont été faites à l'Hôtel de Ville sans que le nom de la Chambre de commerce fût prononcé.

Au XIX^e siècle, la Chambre de commerce apparaît personnellement dans les programmes et demande une place pour le commerce et pour l'industrie.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Février, Mars et Avril 1897.